

Stop au cumul : pour une démocratie locale efficace

Dans l'esprit des Français, le cumul des mandats est interdit et chacun s'en réjouit. Nous pensons tous que nos élus ne se consacrent désormais qu'à un seul mandat. C'est l'esprit de la Loi : c'est un combat pour la confiance des citoyens envers leurs représentants. Notre pays est en retard sur ce sujet et notre Ville ne montre pas l'exemple ! Les vieilles habitudes ont la vie dure : « la petite cuisine sur un petit réchaud » continue.

Cumul quand tu nous tiens

A Marcq comme ailleurs, nos élus sont les champions du monde du cumul : sièges, postes, indemnités s'empilent sans regrets et sans que cela n'appelle de questions particulières. La première délibération prise par la majorité en mars 2020 fut de valider la création de 3 nouveaux postes d'adjoints et leurs indemnités (1 500 € bruts). Rappelons que les indemnités locales cumulées ne sont pas écrêtées.

Connaissez-vous tous les adjoints ? Connaissez-vous leur activité, leurs actions, leur bilan ?

Ici c'est un élu de la majorité qui est Adjoint, Conseiller Régional, Conseiller Métropolitain ; là c'est un autre qui cumule Adjoint, Conseiller Métropolitain, vice-présidence d'établissement public, administrateur au Sivom... et candidat au département. Cela laisse du temps pour occuper aussi un emploi.

Quelle efficacité ? Quelle implication dans les dossiers ? Quelle écoute active des citoyens ?

Le cumul de 3 à 4 fonctions avec un emploi à temps plein ne permet pas de s'investir à la hauteur des enjeux de notre territoire.

Le cumul ne permet pas d'être assidu et de contribuer pleinement dans les nombreuses instances et commissions où nos élus doivent nous représenter.

Le cumul ne permet pas de consacrer le temps nécessaire à la concertation avec les habitants.

Le cumul ne permet pas de redonner confiance à nos concitoyens déboussolés, effarés d'assister aux tragiques tambouilles électorales.

Notre engagement

Tout cela n'est pas raisonnable et même si c'est légal, est-ce bien éthique et moral ?

Nous proposons des élus plus proches et disponibles, qui ne cumulent pas : ni les mandats, ni les postes, ni les candidatures. Nous sommes de ceux-là !

www.unem.fr / 07 68 94 38 37 / contact@unem.fr